

50002

ORDONNANCE

Greffes TC

12 AOUT 2011

Saint-Etienne

GREFFE TC ST ETIENNE

N° gestion : 09676

le : 12 AOUT 2011

N° dépôt : 5227

Visa du greffier : A

Nous, **Président du Tribunal de commerce**

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Désignons

Madame Anne Laure SORTIN
17 rue de la presse
42000 Saint-Etienne

En qualité de commissaire aux apports chargé d'établir un rapport
sur les apports en nature réalisés par :

- Monsieur Eric BERAUD correspondant à 4 450 actions émises par la société ACE, société par actions simplifiée au capital de 80 000 €, dont le siège social est à SORBIERS (Loire), 3, rue Louis Blanchard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 331 913 798

- Monsieur Eric BERAUD correspondant à 697 parts émises par la société ATLANTIC FIXATIONS, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à REZE (Loire-Atlantique) 5 rue Joseph Cugnot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 479 401 648

Au profit de la société *BERAUD INVESTISSEMENT*, société à responsabilité limitée au capital de 1 €, dont le siège social est à SORBIERS (Loire), 3, rue Louis Blanchard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 509 983 763

Conformément aux dispositions des articles L 227-1 et L 225-8 du Code de commerce et R 225-7 du Code de commerce

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

FAIT A SAINT ETIENNE

Le

11/08/2011



REQUETE



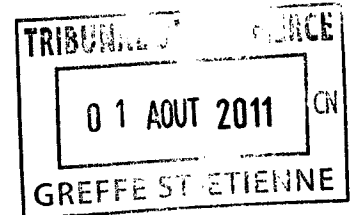
A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE,

- *Monsieur Eric BERAUD, demeurant à SAINT JEAN BONNEFONDS (Loire), 9 impasse des Fourches*

Agissant en qualité de gérant de la société BERAUD INVESTISSEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 1 €, dont le siège social est à SORBIERS (Loire), 3, rue Louis Blanchard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 509 983 763

a l'honneur de vous exposer ce qui suit

Suivant augmentation de capital à intervenir par assemblée générale,



1/ Monsieur Eric BERAUD envisage de procéder à l'apport à la société *BERAUD INVESTISSEMENT* des biens ci-après

4 450 actions de la société ACE, société par actions simplifiée au capital de 80 000 €, dont le siège social est à SORBIERS (Loire), 3, rue Louis Blanchard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 331 913 798

2/ Monsieur Eric BERAUD envisage de procéder à l'apport à la société *BERAUD INVESTISSEMENT* des biens ci-après

697 parts de la société ATLANTIC FIXATIONS, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à REZE (Loire-Atlantique) 5 rue Joseph Cugnot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 479 401 648,

- qu'en contrepartie de ces apports en nature, l'apporteur recevrait sous réserve de la vérification prescrite par la loi, des parts nouvelles du capital de la société *BERAUD INVESTISSEMENT* rémunérant cet apport ,

En conséquence, et pour ce faire,

Le requérant a l'honneur de vous demander de bien vouloir, conformément aux dispositions des articles L 227-1 et L 225-8 du Code de commerce et R 225-7 du Code commerce, désigner un commissaire aux apports chargé

- d'apprécier et évaluer les apports ,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister ,
- d'établir un rapport, contenant les mentions prévues par les textes réglementaires, qui sera mis à la disposition des associés dans le délai fixé par les dispositions du Code de commerce.

Fait à SAINT ETIENNE

Le 25 juillet 2011